



Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 30 octobre 2019, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Gilles Santerre, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, André Beaudin, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, Nicola Rivest, agent de développement en environnement et madame France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19-10-30-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

d'ouvrir la séance à 19 h 50.

Proposition adoptée.

2. **PRÉSENTATION DE LA DÉLÉGATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, souhaite la bienvenue à la délégation de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges en visite dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour le projet « Échanges et bonnes pratiques pour l'implantation d'un pôle agroalimentaire dans Vaudreuil-Soulanges » dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée. Les membres de la délégation sont messieurs Dominique Blanchard, président de la Communauté de communes et maire du Boupère, Lionel Gazeau, vice-président responsable de l'économie et du tourisme et maire de Tallud Sainte Gemme, Bernard Martineau, conseiller communautaire et maire de la Commune nouvelle de Sèvremont, Yves-Marie Mousset, vice-président responsable des Services à la Population et à l'Action sociale et maire délégué de Sèvremont, Yves Bouchet, conseiller communautaire, conseiller municipal du Boupère et membre du Bureau du Club d'entreprise et Vincent Lermite, directeur général de la Communauté de communes de Pouzauges. Monsieur Bousez invite monsieur Blanchard à coprésider la séance du conseil avec lui.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

19-10-30-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 20.3 « Correspondance du maire de la ville de Rigaud - Confirmation de la participation de la ville de Rigaud au



Salon des banques et des PME de l'Union économique monétaire Ouest-Africaine : dépôt » et de retirer le point 13.4.1 « Plan stratégique de mise en valeur patrimoniale et paysagère du Parc régional du canal de Soulanges – Concept de restauration des maçonneries du canal : autorisation ».

Proposition adoptée.

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1 SUIVI DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au conseil.

4.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 4 septembre 2019 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 18 septembre 2019 tel que présenté.

Proposition adoptée.

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

5.1 PROJET D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DU SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI) - CAPSULES VIDÉO DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES « CHAMPIONS DU RECYCLAGE »

Monsieur Nicola Rivest, agent de développement en environnement, présente trois nouvelles capsules vidéo du projet d'optimisation de la collecte des matières recyclables du secteur industries, commerces et institutions (ICI) « Champions du recyclage » qui en est à sa deuxième édition. Ce projet a pour but de reconnaître les organismes et entreprises de la région de Vaudreuil-Soulanges ayant entrepris des actions visant à réduire leur impact sur l'environnement.

6. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

6.1 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE DU 3 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **François Pleau** et résolu

d'adopter le compte rendu du comité de sécurité incendie et civile du 3 septembre 2019.

Proposition adoptée.



6.2 COMPTE RENDU DE LA TABLE DES COMMUNICATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Gilles Santerre**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter le compte rendu de la table des communications du 5 septembre 2019.

Proposition adoptée.

6.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ INFO TERRITOIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-07 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

d'adopter le compte rendu du comité Info Territoire du 12 septembre 2019.

Proposition adoptée.

6.4 COMPTE RENDU DE LA TABLE TERRITORIALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DU 24 SEPTEMBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'adopter le compte rendu de la table territoriale de développement social durable du 24 septembre 2019.

Proposition adoptée.

6.5 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE LA FIBRE OPTIQUE DU 15 OCTOBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'adopter le compte rendu du comité de la fibre optique du 15 octobre 2019.

Proposition adoptée.

6.6 COMPTE RENDU DE LA TABLE DE L'EAU DU 17 OCTOBRE 2019 : ADOPTION

19-10-30-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**
APPUYÉ PAR : monsieur **André Beaudin** et résolu

d'adopter le compte rendu de la table de l'eau du 17 octobre 2019.

Proposition adoptée.

Il est demandé par monsieur Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, que soit ajoutée comme discussion à la prochaine réunion de la table de l'eau la problématique de sédiments dans le cours d'eau Décharge Saint-Lazare à la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE



7.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

19-10-30-11 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'adopter la liste MRC 19-10-30.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 19-10-30, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

7.1.2 RAPPORT DU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL 2018 : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document du rapport du fonds de voirie régional 2018 séance tenante.

7.2 GREFFE ET LÉGISLATION

7.2.1 PROCESSUS ÉLECTORAL : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède à la lecture du processus électoral du préfet, du préfet suppléant, du comité administratif et de tous les autres comités et tables de la MRC pour les élections prévues à la séance du conseil le 27 novembre 2019. Un simulacre électoral aura lieu le mercredi 20 novembre 2019 lors du lac-à-l'épaule de la MRC.

7.2.2 GESTION DES PROGRAMMES D'HABITATION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confié à la MRC de Vaudreuil-Soulanges la gestion des programmes d'aide à l'amélioration;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la gestion des programmes d'habitation avec l'entreprise DGFP vient à échéance le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT l'offre de service et l'expérience de madame Véronique Bouchard;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles à même les fonds de la Société d'habitation du Québec;

POUR CES MOTIFS,

19-10-30-12 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à octroyer un contrat pour la « Gestion des programmes d'habitation » à madame Véronique Bouchard, pour un montant maximum de 23 527,34 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Proposition adoptée.



7.3 BÂTIMENTS

Aucun sujet traité.

8. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

9. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

10. SÉCURITÉ

10.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

10.2 SÉCURITÉ INCENDIE

10.2.1 PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRSI) : ADOPTION

19-10-30-13 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

de reporter l'adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) à une séance ultérieure.

Proposition adoptée.

10.2.2 RÉSOLUTIONS DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES - ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS DES ANNÉES 2015, 2016 ET 2017 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : DÉPÔT

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en date du 1er juin 2010;

CONSIDÉRANT les cinquième, sixième et septième années complétées des plans de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT l'obligation de remettre un rapport annuel d'activités au ministre de la Sécurité publique conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE les autorités locales ont lu et adopté par résolution les rapports du schéma de couverture de risques en sécurité incendie des années 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT QUE les rapports d'activités et la résolution de la Ville de Vaudreuil-Dorion couvrent aussi les activités des municipalités de Vaudreuil-sur-le-Lac et de L'Île-Cadieux;

CONSIDÉRANT QUE les rapports d'activités et la résolution de la Ville de Rigaud couvrent aussi les activités des municipalités de Pointe-Fortune et de Très-Saint-Rédempteur;

CONSIDÉRANT QUE les membres des conseils municipaux ont reçu copie des rapports annuels 2015, 2016 et 2017 et pris connaissance de leur contenu;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC ont pris connaissance du rapport de la MRC;

POUR CES MOTIFS,



19-10-30-14 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'adopter les rapports annuels des années 5, 6 et 7 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et comme faisant partie intégrante de la présente.

Proposition adoptée.

10.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

11. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

12. ENVIRONNEMENT

12.1 COURS D'EAU

12.1.1 PROJET DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS DU SUROÏT - DEMANDE D'APPUI ET DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU COBAVER-VS ET DEMANDE POUR DÉPOSER LE PROJET AU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) a déposé en septembre 2019, en collaboration avec le comité ZIP du Haut Saint-Laurent et la Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la Zone Châteauguay (SCABRIC), une demande d'aide financière pour un projet d'échantillonnage de la qualité de l'eau des puits privés du Suroît au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour Vaudreuil-Soulanges et les MRC du Haut-Saint-Laurent, MRC de Beauharnois-Salaberry, MRC de Roussillon et la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le COBAVER-VS demande l'appui et la contribution financière de la MRC pour un montant de 6 127,28 \$, représentant 5 % du projet de 123 000 \$ au total, ce qui servira de levier pour obtenir cette aide financière du FARR;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra d'analyser gratuitement la qualité de l'eau de 500 puits privés de propriétaires volontaires dans le Suroît, dont 235 sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges avec les indicateurs recommandés dans le PACES et par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le suivi de la qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE le COBAVER-VS va appuyer et accompagner les propriétaires de puits privés afin d'améliorer la qualité de l'eau potable et que des conférences seront organisées par le COBAVER-VS pour diffuser les résultats du rapport;

CONSIDÉRANT QUE le rapport, incluant les résultats d'analyse, sera transmis à la MRC et que ce projet bénéficiera à l'ensemble du territoire par une meilleure connaissance de la qualité de la ressource en eau;

CONSIDÉRANT QUE les sommes sont disponibles au poste 02-460-00-419;

CONSIDÉRANT QUE la table de l'eau du 17 octobre 2019 recommande l'appui du projet de la qualité de l'eau des puits privés du Suroît et la contribution financière de la MRC;

POUR CES MOTIFS,



19-10-30-15 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'appuyer le projet de la qualité de l'eau des puits privés du Suroît du COBAVER-VS et;

d'autoriser la participation financière de la MRC au projet pour un total de 6 127,28 \$, incluant les taxes applicables, conditionnellement à l'acceptation du projet par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Proposition adoptée.

12.1.2 CORRESPONDANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-LAZARE CONCERNANT LA PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

12.1.3 BILAN DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA CARAVANE SANTÉ DES SOLS DU 19 SEPTEMBRE 2019 : INFORMATION

Monsieur Yvon Bériault, maire de la municipalité de Saint-Télesphore et président du comité consultatif agricole et de la table de l'eau, fait un résumé de la deuxième édition de la Caravane Santé des sols qui a eu lieu le jeudi 19 septembre 2019. Lors de cette activité, plus de 30 agriculteurs de Vaudreuil-Soulanges étaient présents ainsi que plusieurs conférenciers.

12.1.4 CORRESPONDANCE DU MAIRE DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION DEMANDANT UNE ANALYSE DANS LES PRINCIPAUX COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA PRÉSENCE D'HERBICIDES ET PESTICIDES : DÉPÔT

CONSIDÉRANT la demande du maire de la ville de Vaudreuil-Dorion que soit effectuée une analyse dans les principaux cours d'eau sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sur la qualité de l'eau et la présence d'herbicides et pesticides;

POUR CE MOTIF,

19-10-30-16 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

de transmettre la demande du maire de la ville de Vaudreuil-Dorion d'analyser la qualité de l'eau et la présence d'herbicides et pesticides dans les principaux cours d'eau sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la table de l'eau pour analyse et traitement.

Proposition adoptée.

12.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

12.2.1 COLLECTE, TRANSPORT ET VALORISATION DES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS CONTENANT DES HALOCARBURES - RENOUELEMENT DU CONTRAT : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour la collecte, le transport et la valorisation des appareils réfrigérants en fin de vie utile contenant des halocarbures, entreposés à l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion et au Carrefour de l'Espoir, d'une période d'un (1) an, soit du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, avec PureSphera inc. arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la MRC bénéficie d'une option de renouvellement du contrat aux mêmes modalités et conditions, et ce, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021;



CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a annoncé son intention d'ajouter les gros appareils électroménagers aux produits visés par la responsabilité élargie des producteurs (REP) prévus au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE l'article 12 des Clauses administratives générales de l'appel d'offres pour la collecte, transport et valorisation des appareils réfrigérants en fin de vie utile contenant des halocarbures prévoit spécifiquement que la MRC de Vaudreuil-Soulanges peut unilatéralement résilier le contrat en découlant pour toute cause, dont celle précédemment exposée;

CONSIDÉRANT QUE PureSphera inc. a été avisée de ce qui précède et a accepté que le renouvellement du contrat pour la collecte, transport et valorisation des appareils réfrigérants en fin de vie utile contenant des halocarbures soit conditionnel à ce que la MRC de Vaudreuil-Soulanges puisse unilatéralement le résilier (sans indemnité) si le MELCC ajoute les gros appareils électroménagers aux produits visés par la REP prévue au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 454 05 446;

POUR CES MOTIFS,

19-10-30-17 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à renouveler le contrat « collecte, transport et valorisation des appareils réfrigérants en fin de vie utile contenant des halocarbures » avec PureSphera inc., pour un (1) an, soit du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, aux mêmes modalités et conditions, selon les prix unitaires soumis au bordereau des prix du contrat initial, pour un montant approximatif de 53 306,20 \$, avant taxes.

Proposition adoptée.

12.2.2 RECYC-QUÉBEC - AVIS DE NON-CONFORMITÉ DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR) MODIFIÉ DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) : DÉPÔT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et aux dossiers métropolitains, procède au dépôt du document.

12.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

12.3.1 PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2020-2026 : ADOPTION

CONSIDÉRANT la résolution numéro 17-03-22-12 pour la participation de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au programme des partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour lutter contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT la complétion de la première étape du programme PPC, soit l'inventaire des gaz à effet de serre (GES), par les 23 municipalités de la MRC en 2017;

CONSIDÉRANT les consultations et le forum sur les changements climatiques qui ont eu lieu en 2018 et début 2019 auprès des 23 municipalités et des parties prenantes de la MRC pour déterminer un objectif et des actions de réduction des GES pour la région;

CONSIDÉRANT le dépôt du Plan d'action régional de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2020-2026 et de son objectif de réduction de 13 % des émissions de la région pour 2026, soit environ 100 000 tonnes de CO₂ éq. par rapport au niveau de 2016;



CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage du projet de réduction des gaz à effet de serre recommande au conseil l'adoption du Plan d'action régional de réduction des émissions de gaz à effet de serre et son objectif de réduction;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement d'un objectif de réduction des émissions de GES et l'élaboration d'un plan d'action complétera les étapes 2 et 3 du programme PPC;

POUR CES MOTIFS,

19-10-30-18 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

d'adopter le Plan d'action régional de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2020-2026 et l'objectif de réduction de 13 % des émissions pour 2026;

de transmettre une copie du Plan d'action à la FCM et aux vingt-trois municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Proposition adoptée.

12.4 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

13. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

13.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

Aucun sujet traité.

13.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Aucun sujet traité.

13.3 GÉOMATIQUE

13.3.1 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA FIRME K2 GÉOSPATIAL POUR JMAP : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour les services d'hébergement et la diffusion des données géomatiques via la solution JMap se termine le 30 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la solution JMap supporte toutes les données géomatiques de la MRC et des municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat est exclu du processus d'adjudication de contrat conformément à l'article 938, paragraphe 6° du Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE K2 Géospatial est le seul fournisseur géomatique avec JMap;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Info Territoire lors de la réunion du 12 septembre 2019 à la MRC de renouveler l'entente avec la firme K2 Géospatial pour maintenir le service JMap jusqu'à la mise en service de la nouvelle plateforme web (ArcGIS);

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires 02 690 00 452 et 02 130 01 452;

CONSIDÉRANT QUE la mise en service de la nouvelle plateforme web (ArcGIS) pour la diffusion des données géomatiques est prévue fin 2020;



POUR CES MOTIFS,

19-10-30-19 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à **signer** l'entente d'une période de (1) un an avec la firme K2 Géospatial pour les services d'hébergement et la diffusion des données géomatiques via la solution JMap pour un montant de base annuel de 41 740 \$, plus les taxes applicables, dont les sommes seront réparties aux postes budgétaires comme suit : 02 690 00 452 (35 %) et 02 130 01 452 (65 %).

Proposition adoptée.

13.4 CANAL DE SOULANGES

13.4.1 PLAN STRATÉGIQUE DE MISE EN VALEUR PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DU PARC RÉGIONAL DU CANAL DE SOULANGES – CONCEPT DE RESTAURATION DES MAÇONNERIES DU CANAL : AUTORISATION

Ce point est remis à une séance ultérieure.

13.5 CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS CONCERNANT LE MAINTIEN D'UNE LIAISON CYCLABLE INTER-MRC PERMANENTE POUR LA TRAVERSÉE DU FLEUVE SAINT-LAURENT : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

13.6 CORRESPONDANCE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONCERNANT LA RÉFECTION DE LA DIGUE DE LA CENTRALE DES CÈDRES : DÉPÔT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, procède au dépôt du document. Il précise que le ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques n'a pas retenu les propositions de la MRC déposées dans un mémoire lors des audiences publiques concernant la réfection de la digue de la centrale des Cèdres.

14. DÉVELOPPEMENT

14.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.1.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS – DEMANDE D'OCTROI DE SUBVENTION POUR LE PROJET « RECENSEMENT DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS VAUDREUIL-SOULANGES » : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser des sommes du Fonds de développement des territoires (FDT) 2019-2020 pour soutenir des projets jugés structurants;

CONSIDÉRANT le projet « Recensement des services de télécommunications dans Vaudreuil-Soulanges » proposé par Coop de solidarité du Suroît-CSUR;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à effectuer un recensement adresse par adresse dans les 23 municipalités de la MRC dans le but d'établir une classification de la qualité des accès aux services Internet pour toute la population de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la recommandation du projet par le comité de la fibre optique de la MRC lors de sa rencontre du 15 octobre 2019;



CONSIDÉRANT la disponibilité des crédits nécessaires au poste budgétaire 02-110-01-99.

POUR CES MOTIFS,

19-10-30-20 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Bériault**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général ou le directeur général adjoint à **octroyer** une subvention de 14 800 \$ à la Coop de solidarité du Suroît-CSUR pour la réalisation du projet « Recensement des services de télécommunications dans Vaudreuil-Soulanges ».

Proposition adoptée.

14.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

14.2.1 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DE VAUDREUIL-SOULANGES : ADOPTION

Monsieur Raymond Larouche, maire des Cèdres et président de la table territoriale de développement social durable, présente la nouvelle Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges.

19-10-30-21 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

d'adopter la nouvelle Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges.

Proposition adoptée.

15. HABITATION

Aucun sujet traité.

16. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

16.1 PRÉVISION BUDGÉTAIRE DE LA CMM 2019 : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

16.2 RÉSOLUTIONS DES VILLES DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES ET BOIS-DES-FILION - RÈGLEMENT 2019-79 DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL CONCERNANT LA TAXE SUR L'IMMATRICULATION DE TOUT VÉHICULE DE PROMENADE : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

17. TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD

17.1 MÉMOIRE PORTANT SUR LE RÈGLEMENT MÉTROPOLITAIN RELATIF AUX TERRITOIRES À RISQUE D'INONDATION DE LA CMM : INFORMATION

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe qu'un mémoire a été rédigé par la Table des préfets et élus de la Couronne Sud portant sur le Règlement métropolitain relatif aux territoires à risque d'inondation de la CMM.



18. TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE

18.1 FOND D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS - APPEL DE PROJETS : SUIVI

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un suivi concernant les projets reçus dans le cadre du deuxième appel de projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions géré par la Table de concertation des préfets et élus de la Montérégie dont il fait partie du comité de sélection.

19. CULTURE

Aucun sujet traité.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1 TOURNÉE RÉGIONALE DE MONSIEUR CLAUDE REID, DÉPUTÉ DE BEAUHARNOIS ET ADJOINT PARLEMENTAIRE DU MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DU 4 OCTOBRE 2019 : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général fait un bref résumé de la journée du 4 octobre 2019 de la tournée de monsieur Claude Reid, député de Beauharnois et adjoint parlementaire du ministre des Transports du Québec.

20.2 CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 2019 ET LE PRIX JEAN-MARIE-MOREAU REMPORTE PAR LE PRÉFET DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES : RETOUR

Monsieur Yvan Cardinal, préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, souligne le prestigieux prix Jean-Marie-Moreau qu'a reçu le préfet de la MRC et maire de la municipalité de Rivière-Beaudette, monsieur Patrick Bousez, lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités 2019 en reconnaissance de son engagement, son leadership et son dynamisme envers la communauté qu'il représente.

20.3 CORRESPONDANCE DU MAIRE DE LA VILLE DE RIGAUD, M. GRUENWALD JR - CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE RIGAUD AU SALON DES BANQUES ET DES PME DE L'UNION ÉCONOMIQUE MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE : DÉPÔT

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

21. RAPPORT DES ÉLUS

Dans le cadre de la collecte des feuilles d'automne, monsieur Daniel Beaupré, maire de la municipalité de Saint-Clet, informe que sa municipalité a de la difficulté à disposer des feuilles puisque plusieurs agriculteurs n'en veulent plus. Les maires de l'île Perrot informent ne pas avoir eu de soumissionnaires suite à leur appel d'offres pour cette même collecte. Ces problématiques seront transmises à la Société de gestion des matières résiduelles pour traitement.

Monsieur Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe et président du Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges, relance les municipalités à participer à l'événement-bénéfice *De l'art à la table*, au profit du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 7 novembre 2019 à l'Auberge des Gallant.

Monsieur Poirier fait un suivi sur la situation de l'aréna de la municipalité de Saint-Polycarpe. Il veut élargir le nombre de participants aux rencontres de discussion à d'autres municipalités du territoire de Vaudreuil-Soulanges pour obtenir plus de support.



22. **PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question n'est posée par les citoyens.

23. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, remercie la délégation de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges pour leur visite à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et pour leur participation à la séance du conseil.

19-10-30-22 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

que la séance soit levée à 22 h 10.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier